



P. 2
Des dépenses maîtrisées



P. 5
Un robot tondeuse à l'essai



P. 6
Les 10 ans de la Marpa

N° 100 - JUILLET 2018

Vivre à Viriat

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIRIAT



Budget 2018

Un programme d'investissement ambitieux

Depuis le début du mandat, les projets d'investissement pour embellir et développer la commune s'enchaînent. Centre village, voiries structurantes, achat de foncier... il faut être sur tous les fronts. À côté de ces grands projets, l'entretien au quotidien se poursuit.

En 2017, grâce à une gestion rigoureuse, nous avons dégagé un excédent de près de 1 M€ qui va être entièrement utilisé pour l'investissement. En 2018, il reste des grosses opérations à mener : la route de Bourg, la relocalisation de la bibliothèque. Quatre nouveaux projets vont

aussi être inscrits dans le programme, comme la rénovation du terrain synthétique de foot. Les engagements sont tenus : pas de recours à l'emprunt ni à l'impôt avec une capacité d'autofinancement confortable. ■

Ce samedi 26 mai, nous avons fêté les 10 ans de notre Marpa dans la joie et la bonne humeur partagées avec tous celles et ceux qui ont porté ce beau projet et qui l'animent aujourd'hui. Une fête réunissant les résidents et leur famille mais aussi un moment d'émotion en se remémorant toutes les personnes qui ont soutenu notre dossier dès l'origine et aujourd'hui malheureusement disparues : Jean-Michel Bertrand alors député-maire de Bourg, Jean Pépin, sénateur, et Yves Clayette, conseiller général et président de Dynacité appelé à l'époque Opac de l'Ain. J'ai tenu à leur rendre hommage tant leur action a été prépondérante dans le développement des structures d'accueil pour les personnes âgées sur le département de l'Ain et à Viriat en particulier. Bien sûr, beaucoup d'autres acteurs, collectivités, institutions, financeurs, bénévoles, élus se sont penchés sur le berceau pour que le bébé Marpa grandisse dans les meilleures conditions. Paul Claudel a dit que « même pour le simple envol d'un papillon, tout le ciel est nécessaire »... Pour le simple envol de notre Marpa, toutes ces

Le blog

de Bernard Perret



énergies ont bien été nécessaires, et nous ne pouvons que remercier chaque partenaire pour cette belle mobilisation.

10 ans... Déjà 10 ans... Que retenir si ce n'est le sourire des personnes, résidentes, bénévoles ou salariés qui vous accueillent lorsque l'on passe les portes de la Marpa. N'est-ce pas là le plus rassurant que de savoir que les gens qui habitent ce lieu se sentent bien, chez eux, comme à la maison ? J'ai eu souvent l'occasion de le dire, lorsque l'on arrive à la Marpa, on se sent en famille, entouré, en sérénité. Bien sûr, on se souvient avec émotion voire tristesse de celles

et ceux qui sont partis. Mais on se souvient aussi que toutes ces personnes, comme celles qui sont présentes actuellement, ont passé et passent de bons moments, en sécurité. Et je pense que c'est bien là l'essentiel.

Frantz Kafka, qui aimait mettre l'individu face à ses responsabilités, disait que le bonheur supprime la vieillesse. Un idéal que notre Marpa essaie de mettre en œuvre jour après jour... Très bel anniversaire à notre cité des seniors ! ■



Budget 2018

Finances : des dépenses

Malgré les baisses de dotations de l'État, la commune poursuit son programme d'investissement à un rythme permettant de ne pas augmenter les taux d'imposition ni le niveau d'endettement de la commune.

Le budget 2017 a permis de dégager un excédent d'un million d'euros, reporté sur l'année 2018. Il n'y aura donc pas d'emprunt en 2018 ni en 2019. La capacité de désendettement de la commune poursuit sa baisse à 3,1 années (3,23 années à fin 2016, 3,81 à fin 2015, 4,51 à fin 2014), ce qui représente un bon

taux. « Il est considéré qu'une capacité de remboursement des emprunts inférieure à 6 ans d'épargne brute est un

indicateur d'une bonne situation financière de la commune », explique Claude Laurent, maire adjoint en charge des finances. En 2017, l'investissement s'est élevé à 2,5 M€, dont 400 000 € de travaux de voiries et 600 000 € de réaménagement de la place de la mairie. « Nous mettons

en place un programme d'investissement ambitieux qui devrait s'étaler sur plusieurs exercices », souligne Claude Laurent.

Maîtriser les dépenses sans recourir à l'impôt ni à l'emprunt

Pour 2018, la municipalité entend poursuivre les efforts afin de contenir les dépenses réelles de fonctionnement, maîtriser les charges à caractère général, de gestion courante et les charges financières, sans recourir à l'emprunt ni aux impôts. « Cette année, nous avons toutefois connu une légère hausse des dépenses de fonctionnement (+1,17 %) liées essentiellement aux charges de personnel, due à

l'augmentation des cotisations retraite, aux opérations de recensement et aux élections. » D'autres dépenses ont diminué : charges à caractère général (-2,13 %), charges financières (-13,01 %), recours à des services extérieurs (-14,26 %).

Un rythme d'investissement maintenu à un niveau élevé

Les opérations d'investissement prévues en 2018 s'élèvent à près de 4,8 M€. Parmi les plus importantes :

- les acquisitions foncières pour 500 000 €,
- les travaux de voiries et cheminement doux, d'éclairage public... pour 615 000 €,
- la rénovation des huisseries et des façades de la mairie pour 230 000 €.

Deux autres programmes structurants comptabilisent 1 M€ chacun : la rénovation de la route de Bourg et la relocalisation de la bibliothèque multimédia. « Nous avons pu aussi inscrire quatre nouveaux projets structurants, compte tenu des recettes exceptionnelles, non prévues dans la mandature : la réfection du terrain synthétique du stade de foot (300 000 €), la rénovation de bâtiments (vestiaires, salle Thévenon, salle des fêtes, local des pompiers pour 500 000 €), la réalisation d'un parcours d'agrès d'entraînement (100 000 €), et un programme d'acquisition foncière (200 000 €) », souligne Claude Laurent.

La situation financière saine de la commune permet d'envisager l'avenir avec sérénité! ■

Deux chiffres

Budget de fonctionnement : 6 014 K€

Budget d'investissement : 6 374 K€

es maîtrisées



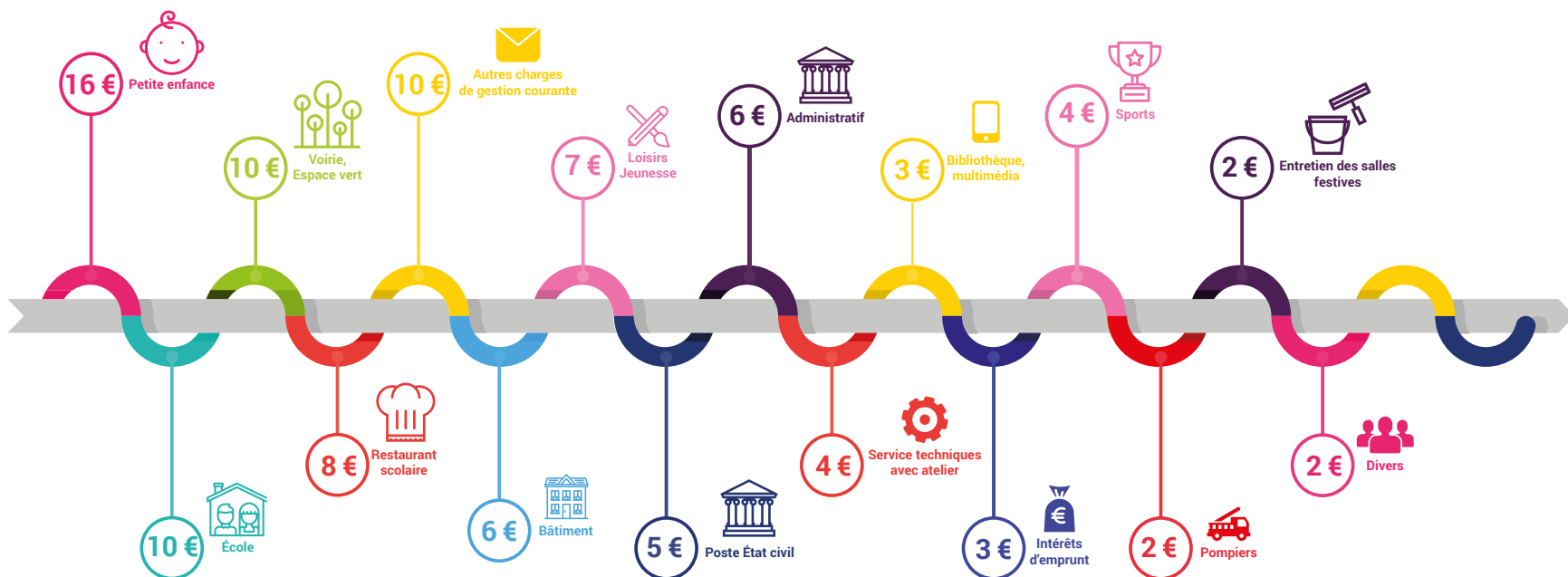
Budget annexe assainissement

La compétence assainissement passera à la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse au 1er janvier 2019.

Estimé à 4,09 M€, le programme pluriannuel de travaux de 2011 à 2020 comprend :

- le programme Lingeat-Champ Jacquet-La Vigne aujourd'hui achevé pour 1,67 M€
- le programme Route des Greffets achevé aussi pour un montant de 426 000 €
- le programme Hameau de Tanvol, pour 1 M€, dont le démarrage des travaux est prévu au printemps 2018. Ce projet a fait l'objet d'une réunion publique le 28 juin 2017, et a été validé par le Conseil municipal en juillet et en octobre 2017. Le dispositif retenu est celui d'un assainissement collectif autonome par filtration. La mise en œuvre de ce projet prêt techniquement et financièrement a nécessité de lever certains obstacles liés au foncier (servitudes de tréfonds, acquisitions...)
- le programme Hameau de Marillat programmé à partir de 2020 pour un montant de 800 000 € sera réalisé par la CA3B ■

Typologie des dépenses de fonctionnement en 2018 pour 100 €





Écho...

Un robot tondeuse à l'essai

Depuis le mois d'avril et pour un an, la commune loue un robot pour la tonte du terrain de foot et des petits terrains à l'est. Cet outil présente de nombreux avantages :

- autonomie donc gain de temps pour le personnel,
- amélioration de l'aspect de la pelouse avec une tonte toujours parfaite
- pas de nuisances sonores,
- un fonctionnement sur batteries électriques plus écologiques,
- pas de vidange et un entretien plus facile...

Si ce test est concluant, un ou plusieurs robots pourraient être acquis. Pour réaliser l'intégralité du parc des sports, il faudrait quatre tondeuses robots ■

Entretien des jardins et bricolage : rappel de la réglementation

• Brulage des déchets végétaux :

Le brulage est interdit du 15 juin au 15 septembre et les jours de grands vents. En dehors de cette période, le brulage de végétaux doit se faire après le lever du jour, l'extinction totale du feu devant avoir lieu avant 20 h. Il doit être effectué à une distance minimale de 25 m des voies de circulation et des constructions, de 10 m des lignes électriques et sous la surveillance permanente d'une personne (disposant de moyens d'extinction à proximité immédiate).

• Bricolage et jardinage :

L'utilisation d'appareils de bricolage et jardinage est autorisée les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. ■

Environnement

Zéro phyto, point d'étape

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités locales (dont les communes) n'ont plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des voiries, des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles au public. Cette interdiction concernera également les particuliers dès 2019. Comment cela se passe-t-il à Viriat ?



Pour parvenir au zéro phyto, il faut développer des moyens alternatifs de désherbage et notamment investir dans du matériel thermique ou mécanique. Viriat a mis en place un plan de gestion différenciée composé d'un plan de désherbage communal. Cela a permis de définir des zones où l'on accepte plus ou moins la végétation spontanée afin de réorganiser le temps de travail des agents.

Premier bilan

Six mois après la mise en place du plan, la commune de Viriat a pris plusieurs mesures. Les Services techniques ont été équipés de nouveaux outils : du matériel électrique de désherbage manuel, un désherbeur thermique à air

chaud pulsé. L'acquisition d'un désherbeur mécanique à positionner derrière un petit tracteur est en cours

Un contrat de prestation de service avec Ainterservice a été signé pour le désherbage dans les lotissements secteur Jayr, la prestation comprend cinq passages annuels. Enfin, le réaménagement des espaces publics et les nouveaux projets (piste cyclable route de Bourg) sont prévus pour limiter l'entretien : remise en état des revêtements, couverture des espaces de plantes tapissantes.

Mais la commune peut compter aussi sur le civisme des habitants : chacun peut s'appliquer à désherber devant chez lui. Grâce à l'engagement de tous, notre village gardera un cadre de vie de qualité. ■

Ambrosie : lutter contre la prolifération

Afin de juguler la prolifération de l'ambrosie et de réduire l'exposition de la population à son pollen, tous les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quel titre que ce soit sont tenus, par arrêté préfectoral de 2013, de prévenir la pousse de plants d'ambrosie, de détruire les plants d'ambrosie déjà développés.

L'élimination des plants d'ambrosie doit se faire, avant la pollinisation, pour éviter les émissions de pollen et l'impact sur les populations et impérativement avant le début de la grenaison afin d'empêcher la constitution de stocks de graines dans les sols. Tout doit être mis en œuvre pour éradiquer la plante : arrachage, fauche, broyage, travail du sol,...

La destruction d'ambrosie doit avoir lieu avant le 15 août. En cas de repousse, d'autres interventions sont obligatoires pour empêcher une nouvelle floraison.

À noter, le maire peut faire procéder à la destruction des plants d'ambrosie sur un terrain privé aux frais des intéressés. ■



Travaux

Un engagement des services techniques pour la qualité de vie

À côté des grands chantiers menés sur la commune, de nombreux travaux d'entretien ont lieu régulièrement.

Tour d'horizon.

Fauchage et désherbage sur les bords des routes

Sur les bords des routes, le fauchage commence en mai et se termine en octobre avec 2 ou 3 passes (généralement une passe est réalisée en août pour faire face à l'Ambroisie).

L'épareuse pour la taille des haies commence en novembre jusqu'à mars pour être en dehors des périodes de nidification des oiseaux. Quant au curage des fossés, il est réalisé l'hiver de novembre à février.

Les travaux de réfection de voiries

- Quartier Jayr : fin juin à début juillet
- Carrefour rue du fort/rue de Majornas : début septembre
- Chemin du vieux Fleyriat à l'entrée du giratoire le Guidon : fin juin à début juillet
- Allée de la cité des enfants : début septembre
- Chemin de Belfin : mi-septembre ■



Hommage

Pierre Subtil nous a quittés



La famille du personnel municipal de Viriat a perdu l'un de ses membres. Pierre SUBTIL est décédé tragiquement dans un accident de la circulation ce dimanche 17 juin. Pierre avait intégré l'équipe « bâtiments » de la commune en avril 1999. Il était un agent très apprécié de ses collègues, il se faisait un point d'honneur à être minutieux et rigoureux dans son travail. Par ses qualités et son implication, il faisait honneur à la fonction publique territoriale. Pierre devait prendre sa retraite en janvier 2019. La fatalité en a voulu autrement. En ce moment douloureux, le Maire, l'ensemble des élus et du personnel municipal présentent leurs sincères et profondes condoléances à son épouse Marie-Pierre, à ses enfants et petits-enfants. ■

À savoir Opération nettoyage des quartiers

La commune lance une grande opération de nettoyage des quartiers le samedi 6 octobre à partir de 9 h pour que Viriat ait un environnement plus propre et plus agréable!

Les détails de l'organisation de cette opération vous seront donnés à la rentrée de septembre par voie d'affiche, panneau lumineux et site internet de la commune, distribution de flyers... Un stand dédié à cette opération sera tenu par des membres de la commission environnement à l'occasion du forum des associations le 7 septembre. L'appel aux volontaires et d'ores et déjà lancé, faites le savoir autour de vous et n'hésitez pas à contacter Jean-Paul Boucher au :



[+] d'info : 06 12 50 01 84

ou par mail à viriat-nettoyage-commune@orange.fr

Règles d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Généralement les travaux concernés sont :

- Les constructions de plus de 5 m² y compris les constructions sans fondations (abris de jardin, auvents,...)
- Les clôtures
- Les piscines y compris les hors sols
- Les travaux modifiant l'aspect extérieur d'une construction

Selon l'importance des travaux, il faut déposer une demande auprès de la Mairie (permis de construire, déclaration préalable...).



Sécurité



Participation Citoyenne, l'autre nom des voisins vigilants.

Question/Réponse avec le Brigadier Chef Magali Rodrigues, référent sûreté à l'Hôtel de Police de Bourg-en-Bresse.

Qu'est-ce que la Participation citoyenne ?

Il s'agit d'un dispositif de partenariat entre les citoyens et la Police nationale fondé sur le volontariat et la solidarité de voisinage dans le cadre du plan de lutte contre les cambriolages.

Concrètement, comment ce partenariat est-il mis en place ?

En lien avec le référent sûreté de l'hôtel de police de Bourg-en-Bresse, les citoyens volontaires, appelés référents de quartiers, contribuent à promouvoir une posture de vigilance à l'égard des comportements et événements suspects. Ils favorisent l'acquisition des réflexes de signalement aux autorités et délivrent des informations sur les opérations de prévention proposées par les services de police.

Quelles sont ces opérations de prévention ?

En premier lieu, le dispositif OTV (Opération Tranquillité Vacances) qui permet aux habitants de signaler à la Police nationale ou municipale leur départ en vacances. Des passages réguliers, dissuasifs pour les cambrioleurs, sont ainsi effectués par les forces de sécurité. Le lien constant entre le référent sûreté Police nationale et les référents de quartiers permet de faire remonter des informations cruciales aux services de police. Soyons citoyen, soyons vigilant.

[+] d'info :

Demandez en mairie pour connaître votre référent de quartier. Formulaire OTV sur le site de la commune www.viriat.fr rubrique vie quotidienne sécurité Tranquillité ou sur le site de la Préfecture de l'Ain : www.ain.gouv.fr/zen-en-vacances-beneficiez-de-l-operation-a3736.html

Vip Ados

l'été des 11-17 ans



Vous attendez avec impatience les grandes vacances, elles arrivent à grands pas ! Et l'équipe du Vip Ados, accueil de loisirs de la commune pour les 11-17 ans (y compris pour les enfants rentrant en 6° à la prochaine rentrée de septembre), vous attend aussi.

Comme chaque année, l'équipe vous a concocté un cocktail d'activités variées (animations, sorties, soirées) afin que chacun trouve son plaisir. Le Vip Ados, c'est des moments de partage, de plaisir, de découverte et de fous-rires.

Le programme de l'été est disponible sur le site internet de la Mairie à la rubrique Enfance. Cette année le Vip Ados fonctionne du lundi 9 au vendredi 27 juillet. L'accueil de l'été se fait à la salle des Baissees en zone artisanale près du parc des sports, au-dessus de la caserne des Sapeurs-Pompiers.

Pour tout renseignement et inscription, n'hésitez pas à contacter Christelle Dameron

[+] d'info : 04 26 37 90 15

ou vipados@viriat.fr

Jeunesse

Clap de fin pour les Temps d'activités périscolaires (TAP)

Depuis le décret paru en juin dernier, les écoles sont autorisées à modifier les rythmes scolaires, et notamment revenir à une semaine scolaire de quatre jours.

À l'automne 2017, les conseils d'écoles de Viriat, publiques maternelles et élémentaires, ainsi que l'assemblée générale de l'Association de parents (APEL) de l'école St Joseph, au sein desquels sont représentés les parents d'élèves, se sont prononcés majoritairement pour un retour à la semaine scolaire de quatre jours dès la rentrée scolaire de septembre 2018. Cette demande a été présentée et approuvée officiellement lors du

Conseil municipal du 23 janvier 2018. Afin que les familles puissent s'organiser pour la rentrée 2018, une lettre d'information leur a été adressée en décembre. Afin de continuer à proposer des activités aux enfants, la Mairie va mettre en place des animations les mercredis à compter de septembre. De plus amples informations seront communiquées ultérieurement. ■



Festivités

Fête nationale : des festivités en commun

Comme d'habitude, la fête du 14 juillet aura lieu le 1^{er} dimanche d'août, cette année le 5 août ! Et pour donner aux habitants une journée encore plus belle, l'Harmonie, le Comité des fêtes et la Mairie se sont rapprochés pour travailler sur un projet commun.

La journée débutera avec la Marche gourmande. A partir de 10h et jusqu'à 17h, tous les Viriatifs sont invités à faire un Grand 8 autour

du village ! Le départ se fait place de la mairie pour une promenade de 13 km, à la découverte du patrimoine de Viriat. Au programme : pauses gourmandes et mini-concert d'orgue donné dans l'Église par l'association des amis de l'orgue de Viriat.

A partir de 19 h, l'Harmonie propose une nouvelle formule de festivités avec un pique-nique musical. Des tables disposées tout autour de la place de la maire accueilleront les viriatifs pour un repas tiré du sac. Une buvette avec petite restauration avec des produits locaux sera aussi à disposition de ceux qui n'auraient pas eu le temps de cuisiner...

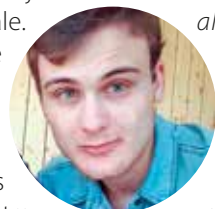
Vers 22 h, la retraite au flambeau avec les enfants de Viriat sera menée en musique par l'Harmonie jusqu'au lieu du feu d'artifice sonorisé. Cette belle journée se terminera en fête de retour au village et toujours en musique ! ■

Séniors, le plein d'animations !

Avec l'arrivée de Maxence Compagnon, en emploi civique, les animations et actions à destination des séniors et des personnes âgées vont battre leur plein cet été et au-delà !



« Le fil conducteur, c'est la bienveillance envers nos anciens », explique Annick Lacombe, maire adjoint en charge de l'action sociale. Cet été, pour lutter contre l'isolement et proposer des temps de rencontre et de jeux, la salle André Chanel sera ouverte tous les jeudis de 15 h à 18 h. Autre action, l'opération Sous le parasol : l'idée est de se rendre chez une personne âgée qui ne peut plus se déplacer pour partager un moment convivial sous le parasol, en invitant ses voisins.



À suivre dans l'année

« Avec l'arrivée de Maxence, nous allons aussi ouvrir la salle de la Neuve le 1^{er} vendredi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h, de juin à décembre. Lors de la 1^{re} permanence, quatorze personnes sont venues discuter, prendre de l'information sur la vie à Viriat. Six d'entre elles se sont montrées très intéressées pour rejoindre le club des personnes âgées à la rentrée ! »
A l'étude des projets dans le cadre de la semaine bleue du 8 au

12 octobre : une marche bleue avec les seniors, une sortie ciné et une après-midi intergénérationnelle. Enfin, l'opération Happy Tab, en lien avec l'Adapa, va être renouvelée. Quarante cinq personnes ont déjà participé aux précédents ateliers leur permettant de maîtriser les tablettes numériques et garder ainsi des liens avec leurs proches. N'hésitez pas à venir vous inscrire en mairie! ■

Le mot de la minorité...

Vous vous demandez, nous nous demandons parfois à qui sert une opposition municipale portée par trois élus à Viriat.

Voilà quelques exemples qui nous conduisent à penser que, même minoritaires, nous pouvons être des pourvoyeurs de bonnes idées au profit d'une équipe municipale à la recherche de nouveaux projets. En effet, l'équipe majoritaire reprend régulièrement des propositions issues des programmes des dernières listes minoritaires aux élections municipales. Ceci nous réjouit d'une certaine manière.

Citons entre autres exemples :

- la construction cette année de la station de lagunage à Tanvol pour l'assainissement du quartier alors que cette proposition faite dès 2008 avait donné lieu à l'époque à de vives critiques
- l'organisation d'une journée de nettoyage citoyen sur le territoire de notre commune prévue à l'automne
- l'organisation du marché de producteurs locaux qui se déroule en juin et qui est portée par le conseil municipal d'enfants. Nous souhaitons vivement que ce marché perdure au-delà de l'initiative des enfants et que son organisation soit optimisée avec une invitation faite à l'avenir à l'ensemble des producteurs locaux à la différence de cette première édition. Evidemment nous souhaitons que ce marché devienne un lieu de rendez-vous réguliers pour les habitants et favorise les circuits courts et le lien social dans la commune. ■

Le mot de la majorité...

La date du 5 mai 2018 vous dit-elle quelque chose ? Non ? Le 5 mai est le jour du dépassement où la France a déjà consommé la totalité des ressources naturelles qu'elle aurait dû consommer sur l'ensemble de l'année. La France consomme 1,8 fois plus que ses réserves naturelles peuvent lui fournir. Notre pays se situe parmi les pays européens les plus déficitaires et entre en déficit écologique de plus en plus tôt dans l'année, en 1961 c'était le 30 septembre ! Les conséquences de cette surconsommation des réserves naturelles sont la déforestation, l'appauvrissement des stocks de poissons, les sécheresses, le manque d'eau, l'érosion des sols, la perte de biodiversité et le changement climatique. . . Notre commune œuvre sans battage médiatique à contribuer à la réduction de son empreinte écologique par exemple : en remplaçant les ampoules énergivores de ses plus anciens lampadaires publics par des leds, en baissant l'éclairage la nuit, en utilisant un robot électrique pour la tonte du terrain de sports, en faisant l'acquisition d'un premier véhicule électrique pour ses services techniques, en favorisant les circuits courts pour ses achats et notamment pour le restaurant scolaire, en créant des pistes cyclables en autres. Nous, les citoyens, prenons conscience des conséquences de nos habitudes de surconsommations et faisons qu'individuellement, nous mettons tout en œuvre dans nos comportements pour apporter quotidiennement notre contribution même la plus minime soit-elle pour la préservation de notre planète. Nous le devons à nos enfants, à nos petits-enfants. ■

Festivités

DTK, un festival pour tous

Les 29 et 30 juin prochain, la 9^e édition du festival DTK prendra ses quartiers au skate park. Avec un concept qui évolue et s'ouvre aux familles.

Changement de formule, le festival ouvrira ses portes dès le vendredi soir de 18 h à minuit avec des spectacles



sous chapiteau : théâtre, cirque, clowns, marionnettes, . . . ambiance conviviale et familiale garantie ! Un spectacle pour les plus grands et un DJ termineront cette première soirée. « Nous souhaitons que cette soirée se déroule dans un esprit guinguette, plus conviviale. Cet événement doit être pour tous, les petits comme les grands », explique Charlotte Pénicaud, l'actuelle présidente de l'association K-potes. Le samedi après-midi sera sous le signe de la glisse (skate, roller, BMX et trottinettes) avec un contest, pour finir par des concerts tout public !

[+] d'info : www.danstonkulte.fr



- **Vendredi 22 Juin**
 - Tournois de Pétanque organisé par le RCV
 - Grand Prix de l'Ain organisé par Gymnastique Club
- **Jeudi 28 juin**
 - Don du Sang organisé par Donneurs de Sang
 - Fête de fin d'année organisée par APEL St Joseph
- **Vendredi 29 juin**
 - Gala organisé par les Arts Martiaux
 - Café Solidaire organisé par LeSésame
 - Festival DTK organisé par l'Association K Potes
- **Samedi 30 juin**
 - Festival DTK organisé par l'Association K Potes
- **Vendredi 6 juillet**
 - Bal d'été + Concours de pétanque organisé par le Club des Jeunes
 - Compétition interne organisée par Gymnastique Club
- **Samedi 4 août**
 - Concours de Boules Challenge SOTRAPP organisé par Amicale des Boules
 - Feu d'artifice organisé par la Mairie
 - Marche Gourmande organisée par Comité des Fêtes
- **Vendredi 17 août**
 - Fête de la Chasse organisée par les Chasseurs de Viriat
- **Vendredi 24 août**
 - Fête de l'Andouillette organisée par RCV
- **Mercredi 29 août**
 - Concert organisé par l'Amis de l'Orgue de Viriat
- **Vendredi 31 août**
 - Concours Pétanque organisé par Viriat Tennis Club
- **Dimanche 2 septembre**
 - Farfouille de la Neuve organisée par l'ARV
- **Jeudi 6 septembre**
 - Don du Sang organisé par les Donneurs de Sang
 - Enduro Carpers organisé par Amicale Champ Pataule
- **Vendredi 7 septembre**
 - Concours Interne « But d'Honneur » organisé par l'Amicale Boules
 - Forum des associations organisé par la Mairie
 - Accueil nouveaux habitants organisé par la Mairie
 - Collecte de Vieux Papiers organisé par AFRV
 - Après-midi d'initiation organisée par l'Haltérophilie
 - Enduro Carpers organisé par Amicale Champ Pataule

• A noter :
8 septembre au matin : forum des associations et accueil des nouveaux habitants

- **Samedi 8 septembre**
 - Enduro Carpers organisé par Amicale Champ Pataule
- **Vendredi 14 septembre**
 - La Rentrée en Fête organisée par l'AVRV
- **Mercredi 19 septembre**
 - AG organisée par le Comité des Fêtes
- **Vendredi 21 septembre**
 - Concert organisé par les Supporters CSV/BCV
- **Samedi 22 septembre**
 - Nettoyage des quartiers par les habitants
- **Samedi 29 septembre**
 - Rencontre amicale de mōlkkky organisée par Le Sésame
- **Dimanche 30 septembre**
 - Ouverture de la Semaine Bleue organisée par la Mairie

Vivre à Viriat

Bulletin municipal de la commune de Viriat
Directeur de la publication : Jean-Paul Boucher. **Rédaction** : Agence Com-Pouce — **Mise en page** : Hervé Goyard
Impression : Comimpress
Mairie : 204, rue Prosper Convert
 01440 Viriat – Tél. 04 74 25 30 88
 Courriel : mairie@viriat.fr
 Site web : www.viriat.fr



Ça s'est passé à Viriat

La Marpa à 10 ans ▶

La Marpa a 10 ans, une fête qui s'est déroulée le 26 mai sur le thème La Guinguette. 150 personnes ont participé (résidents, familles, personnels, bénévoles, élus, représentant national et départemental des Marpas...) ■



◀ Inauguration

La résidence Atout'Âge inaugurée le 3 mars dernier ■

Carnaval des enfants ▶

Le carnaval des enfants : un défilé joyeux sur le thème du cirque a eu lieu le 17 mars ■



Les classes ▶

Le 15 avril, près de 400 viriatifs ont participé au traditionnel défilé des classes ■



◀ Sport

Le 26^e Marathon des entreprises de Viriat s'est déroulé le 6 juin dernier, sous un généreux soleil. Merci aux participants pour cette belle journée ■



▼ Le printemps des illustratrices



Lucile Placin, Evelyne Mary, Alexandra Huard et Soufie Regani, quatre illustratrices invitées par la bibliothèque, sont venues dans les 25 classes de Viriat pour faire partager leur passion : le livre et le dessin. Les 3 ateliers artistiques réalisés le mercredi ont eu un franc succès! Des belles rencontres chargées de souvenirs qui ont pu (re) donner à beaucoup d'enfant le sens du plaisir de la lecture. ■

À portée de mains ▶

Depuis mai, les rues de Viriat nous montrent de belles photographies, originales... de mains.

Un projet d'exposition itinérante de la CA3B pour mettre en valeur les habitants du territoire. Ces clichés sont l'œuvre d'amateurs, ayant participé au concours et d'une photographe professionnelle Laëtizia Delétang qui s'est rendue sur différentes communes en ateliers dont la commune de Viriat, avec la participation des résidents de la Marpa. Des photos sont aussi à voir jusqu'au 8 juillet à la bibliothèque. ■



À la une de la Bibliothèque

Lâcher de livres et magazines à la bibliothèque et en Mairie

À partir du 3 juillet et jusqu'à épuisement du stock, distribution de romans, documentaires pour adultes en majorité, issus du désherbage (livres retirés des collections de la bibliothèque)

Du 16 au 21 juillet : Partir en livres, fête du livre jeunesse thème bande dessinée.

De nombreuses animations, dont en extérieur à l'espace jeux du pré des Carroniers et à la bibliothèque.



Programme

<https://www.partir-en-livre.fr>

- Jeudi 12, 19 et 26 juillet : matinées jeux de société
- Vendredi 13 et 27 juillet : matinées jeux vidéo
- Mardi 31 juillet et vendredi 3 août : matinées initiation cinéma. ■

Plus d'informations sur : www.bm-viriat.fr

Fermeture été : la bibliothèque multimédia fermera du 11 au 25 août, le nombre de documents empruntés est doublé de 4 à 8, tout comme la durée du prêt qui est prolongée de 3 à 6 semaines.

